

Cette France de plus en plus menacée par les inondations

Titre(s) : Cette France de plus en plus menacée par les inondations [[périodique]]

Ensemble : Alternatives économiques 463

Editeur, producteur : 01/10/25

Description matérielle : pp.48-49

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : En 2025, la France fait face à une augmentation du risque d'inondations, aggravée par le réchauffement climatique. L'intensité des pluies extrêmes a déjà augmenté de 12 %. Depuis 1982, les inondations représentent la première cause de catastrophes naturelles indemnisées (devant la sécheresse, qui représente 41 % des sinistres). Les régions les plus touchées sont le Pas-de-Calais, l'Ardèche et le Rhône, avec une aggravation attendue dans les années à venir. L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) a publié la première carte nationale du risque d'inondation, réalisée grâce à un programme de cartographie détaillée. Cette carte met en évidence les zones les plus exposées, notamment le pourtour méditerranéen, où plus de la moitié des habitants d'Arles et de la Camargue sont concernés, ainsi que 30 % des habitants des communautés urbaines de Perpignan, Avignon ou Nîmes Métropole. Au nord, un quart de la population de certaines agglomérations, comme Tours, est exposé, tout comme la Charente et plusieurs agglomérations normandes sur la côte. La cartographie du risque d'inondation doit désormais servir d'outil pour la prévention nationale, notamment via la carte de vigilance Vigicrues, et aider les élus locaux à repenser l'aménagement des espaces urbains. Yann Deniaud, spécialiste des risques naturels au Cerema, souligne l'importance de ces outils pour anticiper et limiter les conséquences des inondations. Le montant des sinistres indemnisés par le régime solidaire (hors automobile) s'élève à plusieurs milliards d'euros, selon la Caisse centrale de réassurance. Les catastrophes naturelles sont de plus en plus nombreuses et coûteuses, ce qui accentue la nécessité de renforcer la prévention et l'adaptation des territoires face à l'augmentation du risque d'inondation.